



**Programme des
Nations Unies
pour l'environnement**



UNEP(OCA)/MED WG.161/2
21 mai 1999

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Réunion des coordonnateurs nationaux pour le MED POL
chargée d'examiner la mise en oeuvre de MED POL-Phase III
et du Programme d'actions stratégiques

Reggio de Calabre, Italie, 20-23 juin 1999

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

Point 1 de l'ordre du jour. Ouverture de la réunion

La réunion des coordonnateurs nationaux pour le MED POL se tiendra à l'Hôtel Excelsior de Reggio de Calabre et débutera le 20 juin 1999, à 9 h 30. Elle sera ouverte par le Coordonnateur du PAM, les autorités italiennes nationales et locales, et un représentant du Fondo euroMediterraneo per lo sviluppo socio-culturale (FEM). Elle sera organisée dans le cadre du programme MED POL, avec la contribution financière des autorités italiennes locales et le concours du FEM.

Point 2 de l'ordre du jour. Élection du Bureau

Conformément à l'article 20 du règlement intérieur, la réunion élira un président, deux vice-présidents et un rapporteur.

Point 3 de l'ordre du jour. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

L'ordre du jour provisoire établi par le Secrétariat figure sous la cote UNEP(OCA)/MED WG.161/1. Le même ordre du jour, avec des annotations et une proposition d'emploi du temps, fait l'objet du présent document. Un service d'interprétation en anglais et français sera assuré au cours de la réunion.

Point 4 de l'ordre du jour. Examen des activités à réaliser dans le cadre de la mise en oeuvre du PAS au cours de l'exercice biennal 2000-2001

Le Secrétariat présentera le document UNEP(OCA)MED WG.161/3. Le document rend brièvement compte des activités intervenues à la suite de l'adoption du Programme d'actions stratégiques visant à combattre la pollution due à des activités menées à terre (PAS), et il comprend notamment des renseignements sur le processus de formulation et de lancement du Projet FEM méditerranéen en appui à la mise en oeuvre des activités PAS. Le texte contient, pour l'essentiel, des propositions d'activités prioritaires à réaliser au cours de l'exercice biennal 2000-2001 au titre de la mise en oeuvre du MED POL et en appui au PAS. La réunion sera invitée à examiner le document et à convenir d'un programme de travail qui sera soumis aux Parties contractantes pour adoption.

Point 5 de l'ordre du jour. Examen des activités réalisées au titre de MED POL-Phase III

Le Secrétariat présentera le document UNEP(OCA)/MED WG. 161/Inf.3 pour examen et discussion. Ce document comprend un compte rendu succinct des activités réalisées dans le cadre du programme MED POL au cours de l'exercice biennal 1998-1999. Plus concrètement, les débats seront centrés sur les activités de surveillance (surveillance des tendances, des effets biologiques et de la conformité), l'assurance qualité des données, la formation, la recherche et la mise en oeuvre des Protocoles "tellurique", "immersions" et "déchets dangereux". Dans le cadre de la mise en oeuvre du Protocole "tellurique", le Secrétariat exposera également les activités menées dans le domaine des "points chauds" et "zones sensibles" de pollution.

Point 6 de l'ordre du jour. Activités et budget MED POL pour l'exercice biennal 2000-2001 et recommandations aux Parties contractantes

Le Secrétariat présentera le document UNEP(OCA)/MED WG.161/4 qui énonce brièvement les propositions concernant les activités MED POL à réaliser au cours de l'exercice biennal 2000-2001. Il est tenu compte, dans les activités proposées, du programme de travail du Projet FEM, et des activités qui seront menées au titre du Projet. Il est prévu que la réunion débatera et conviendra d'un plan de travail pour transmission ultérieure aux Parties contractantes. Le document comporte également, pour information, un avant-projet de budget qui accorde la priorité à l'assistance aux pays et à la mise en oeuvre du PAS. Enfin, le document contient un certain nombre de projets de recommandations liés aux travaux du prochain exercice biennal et qui seront adressés aux Parties contractantes pour adoption.

Point 7 de l'ordre du jour. Examen et approbation du document "Stations d'épuration des eaux usées dans les villes côtières de la Méditerranée"

Le Secrétariat présentera le document UNEP(OCA)/MED WG.161/5 qui contient des données et des informations sur les stations d'épuration des eaux usées dans les villes côtières de plus de 10.000 habitants de la Méditerranée. Il a été établi au moyen de données recueillies, examinées et actualisées avec le concours des coordonnateurs pour le MED POL. Il est prévu que la réunion examinera le document et en approuvera la teneur dans la perspective de sa contribution aux activités PAS pertinentes.

Point 8 de l'ordre du jour. Examen et approbation des lignes directrices pour la gestion des matériaux de dragage, à transmettre aux Parties contractantes pour adoption

Le Secrétariat présentera le document UNEP(OCA)/MED WG.161/6. Ce document comprend les lignes directrices pour la gestion des matériaux de dragage qui ont été élaborées, remaniées et convenues par des experts désignés par les gouvernements lors de deux réunions, dont la dernière s'est tenue en 1998 (voir doc.de référence UNEP(OCA)/MED WG.149/4). Il est prévu que la réunion examinera le document et l'approuvera afin qu'il soit transmis aux Parties contractantes pour adoption.

Point 9 de l'ordre du jour. Questions diverses

La réunion abordera toutes les autres questions qui pourraient être soulevées par des participants ou par le Secrétariat.

Point 10 de l'ordre du jour. Adoption du rapport de la réunion

Les participants examineront, modifieront s'il y a lieu et adopteront le projet de rapport de la réunion.

Point 11 de l'ordre du jour. Clôture de la réunion

Le président de la réunion prononcera la clôture de celle-ci le 23 juin à 17 heures.

Emploi du temps proposé

--

Dimanche 20 juin

(09 h 30 - 12 h 30)

(14 h 30 - 17 h 30)

Points 1, 2, 3, 4 de l'Odj

Point 4 (suite)

--

Lundi 21 juin

(09 h 30 - 12 h 30)

(14 h 30 - 17 h 30)

Point 4 (fin).

Points 5, 6.

--

Mardi 22 juin

(09 h 30 - 12 h 30)

(14 h 30 - 17 h 30)

Point 6 (suite)

Points 7, 8, 9.

--

Mercredi 23 juin

(09 h 30 - 12 h30)

(14 h 30 - 17 h 30)

Libre (préparation du rapport)

Points 10, 11.

--

Pauses café: 11 h et 16 h.